

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Nouvelle-Calédonie

Subdivision Administrative Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2023 - 1ère séance de l'année

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux février à seize heures dix minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur le maire.

Date d'envoi de la convocation et de son affichage à la porte de la mairie : le 14 février 2023.

Etaient présents :

M. Patrick ROBELIN Maire et pr	ésident de séance
MM./Mmes Mario BOUÉARAN, Odile OBRY, Jean-Paul ROBELIN, Josselyne MONTAZI (en cours de séance), Olivier HOUDAN, Martine BOUTEILLER et Cédric JIZDNY	Adjoints au Maire
MM./Mmes Michel SANITA, Louisia COLORAS, Joris BELPADRONE, Murielle ROUBIO, Dorothée FOUYÉ, Milca KAPISSIRI, David UGOLINI (en cours de séance), Achille	T.
KASOVIMOIN, Carlo BIMA et Marietta COLOMINA	Membres

Procurations:

M. Angélo TUAL a donné procuration à M. Olivier HOUDAN
M. Thierry TERTRAIS a laissé tous pouvoirs à M. Jean-Paul ROBELIN
Mme Tina TAKILUA a remis une procuration de vote à Mme Martine BOUTEILLER.

Absents excusés:

Mme Virginie PAILLARD, Mme Myra-Flore BODEOUAROU, Melle ARIIHOHOA Lyshenka et M. Julien BOANEMOI.

Absents non excusés :

M. Stéphane PARALET, M. Bertrand PERRONNET, Mme Rozanna ROY et M. Arnaud WUHRLIN.

Invitée :

Mme Annabelle AGUILERA – Inspectrice des Finances Publiques, conseillère aux collectivités locales.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte.

Madame Odile OBRY est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Elle est assistée dans ses fonctions par M. Thibault POITVIN – secrétaire général de mairie, Mme Gillian GUATHOTI – directrice financière et Mme Claudia CLEMEN – assistante de direction, en qualité d'auxiliaires.

PV séance du 22.02.2023 page 1/3

Il est fait lecture de l'ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022,
- Débat d'Orientations Budgétaires 2023,
- Adoption du nouvel organigramme fonctionnel de l'administration communale.

Le Président informe l'assemblée du report à la prochaine séance du projet de délibération adoptant le nouvel organigramme fonctionnel de l'administration communale car il souhaite que celuici soit au préalable examiné en commission des finances.

Par ailleurs, il informe de la démission de M. Jean-Pierre DENNEMONT de ses fonctions de conseiller municipal, reçue en mairie la veille de la séance ; il convient donc d'officialiser la montée du suivant de sa liste.

01 - Procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2022 n'a fait l'objet d'aucune observation ni modification et est approuvé à l'unanimité des membres présents ;

ONT VOTE POUR: MM./Mmes Patrick ROBELIN, Mario BOUÉARAN, Odile OBRY, Josselyne MONTAZI, Olivier HOUDAN, Martine BOUTEILLER, Cédric JIZDNY, Michel SANITA, Louisia COLORAS, Joris BELPADRONE, Murielle ROUBIO, Dorothée FOUYE, Milca KAPISSIRI, David UGOLINI, Achille KASOVIMOIN et Carlo BIMA.

Mme Marietta COLOMINA ne s'est pas prononcée, n'étant pas présente à la séance précédente et n'ayant pas eu communication du projet de procès-verbal.

Par procurations: M. Angélo TUAL, M. Thierry TERTRAIS et Mme Tina TAKILUA.

<u>SE SONT ABSTENUS</u>: néant ONT VOTE CONTRE: néant

PROCES-VERBAL APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ DES VOIX

02 – Délibération n°2242/01/2023 relative à l'installation d'un membre du conseil municipal en remplacement d'un membre démissionnaire

Par courrier parvenu en mairie le 21 février 2023, le conseiller municipal M. Jean-Pierre DENNEMONT informe le maire de sa démission, pour raisons personnelles.

Conformément à l'article L.121-21, sa démission est devenue définitive dès réception par le maire, qui en a informé le Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie par mail.

Selon les dispositions de l'article L.436 du Code électoral, le candidat suivant de la liste attributaire du siège vacant (BOURAIL en accord) est proclamé élu, dans l'ordre de présentation ;

Ainsi, le suivant de liste – Mme Marietta BRENOT épouse COLOMINA monte au sein du conseil municipal.

Le Conseil Municipal de la Ville de BOURAIL, constate :

Suite à la démission du conseiller M. Jean-Pierre DENNEMONT (élu sur la liste « BOURAIL en accord»), Madame Marietta COLOMINA est nommée aux fonctions de membre du conseil municipal et inscrite en vingt-neuvième position sur le tableau de l'ordre du conseil municipal.

PV séance du 22.02.2023 page 2/3

La discussion est ouverte:

Le conseiller Carlo BIMA : Concernant la traversée du village, compte-tenu de l'implantation des commerces en bordure de RT1 inondable, est-ce que la collectivité a prévu un levier ?

Le Maire informe qu'il a pris l'attache de la Sté d'Equipement de Nouvelle-Calédonie (SECAL) qui présentera à la collectivité une réflexion sur l'aménagement commercial de la traversée du village en sa RT1. Pour sa part, il estime utile de créer une zone de stationnement supplémentaire pour la clientèle des commerces existants.

Le conseiller David UGOLINI souhaite savoir quels sont les objectifs de la collectivité vis-à-vis du développement démographique ;

Le Maire souhaite favoriser l'installation de nouveaux habitants mais pas de manière exponentielle, en raison des inconvénients liés à une démographie incontrôlée (problèmes sociaux et troubles à l'ordre public). Néanmoins, les secteurs du littoral séduisent et c'est pourquoi il est prévu dans le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) l'urbanisation de nouvelles zones, notamment sur Poé ; ce qui accroitra les charges de la collectivité en matière d'équipements et de services.

Le conseiller David UGOLINI pense aux secteurs de technicité à développer ; il faudrait augmenter les recettes pour faire baisser les charges de personnel. Il faut inciter les Bouraillais expatriés à revenir apporter leur savoir-faire et contribuer au développement de notre économie.

Le Maire fait remarquer que les surfaces de foncier divisibles ont été réduites pour permettre l'achat par des entrepreneurs souhaitant exercer des activités économiques.

Le conseiller David UGOLINI émet le vœu de voir se créer un marché de demi-gros sur la commune, du fait de la situation géographique centrale de BOURAIL; ce qui serait un gain de temps en matière de commercialisation des productions agricoles aux quatre coins du pays.

Le Conseil Municipal de la Ville de BOURAIL a débattu et prend acte des orientations budgétaires pour l'année 2023 exposées dans la note explicative annexée au présent compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30 minutes.

Délibérations n°2242/01/2023 à 2242/02/2023 du 22 février 2023 ;

membres présents :

Patrick ROBELIN, Mario BOUÉARAN, Odile OBRY, Jean-Paul ROBELIN, Josselyne MONTAZI (arrivée à 16h16), Olivier HOUDAN, Martine BOUTEILLER, Cédric JIZDNY, Michel SANITA, Louisia COLORAS, Joris BELPADRONE, Murielle ROUBIO, Dorothée FOUYE, Milca KAPISSIRI, David UGOLINI (arrivé à 16h15), Achille KASOVIMOIN, Carlo BIMA et Marietta COLOMINA.

membres ayant donné procuration de vote : Angélo TUAL, Thierry TERTRAIS et Tina TAKILUA.

Procès-verbal arrêté en séance du 22 mars 2023 sans aucune remarque

Le secrétaire de séance,

Le président de séance,

Patrick ROBELIN

PV séance du 22.02.2023



SECRETARIAT GENERAL

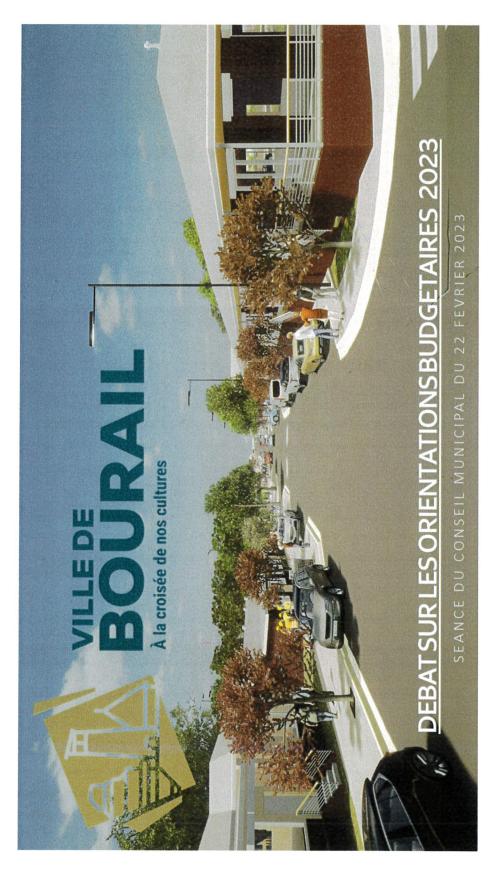
Thibault POITVIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Nouvelle-Calédonie

Subdivision Administrative Sud

N°2023/01-TP

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE



affectées dans le budget primitif voire au-delà pour le programme pluriannuel d'investissement. Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront

des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement. Ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité, en tenant compte des projets communaux et

Le Budget Primitif 2023 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population, tout en intégrant la réalité du contexte économique et financier.

Rappelons que le débat d'orientation budgétaire est un exercice obligatoire prévu à l'article L212-1 du code des communes de Nouvelle-Calédonie.

Il s'appuie sur un rapport et doit être présenté au conseil municipal dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

TABLES DES MATIERES

- Contexte économique et financier
- Analyse financière de la collectivité
- a. Recettes et dépenses de fonctionnement
- b. L'épargne brute
- c. Endettement et capacité de désendettement
- d. Focus sur les budgets annexes
- III. Orientations budgétaires du budget 2023
- a. Les grandes orientations budgétaires
- b. Hypothèse en matière de recettes
- Hypothèse en matière de dépenses
- d. Hypothèse en matière de personnel
- Hypothèse en matière d'engagements pluriannuels
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie

- Accompagner la jeunesse
- Croissance et essor économique
- Vivre ensemble
- Renforcer la sécurité
- Bien-être des agents communaux

IV. Conclusion

I. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Alors qu'il était espéré une embellie en sortant de la crise sanitaire qui a secoué le monde durant deux années, le conflit russo-ukrainien génère de nouvelles conséquences sur le plan international De fortes tensions inflationnistes sont apparues en 2022, particulièrement sur les produits énergétiques, les matières premières ainsi que sur certaines denrées alimentaires. Selon l'analyse de l'IEOM dans sa publication de décembre 2022, les conséquences de l'inflation internationale ne sont pas sans effet sur la Nouvelle-Calédonie.

Au troisième trimestre 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de +0.9 %:

- +3.2 % prix de l'énergie
- +2% alimentation

En glissement annuel, l'inflation s'établit à 5,2% au mois de septembre. La balance commerciale se dégrade du fait de la diminution des exportations (en valeur) et de la hausse sensible des importations (notamment du fait de l'envolée des cours de l'énergie). Les effets de l'inflation pèsent lourdement sur les consommateurs ainsi que sur le monde économique. Le secteur du tourisme enregistre du progrès mais reste timide sur le segment international. Le trafic aérien domestique a retrouvé un niveau proche de celui d'avant la pandémie. Les perspectives semblent bonnes avec la reprise des croisières. 62% des entreprises du secteur du tourisme prévoient une hausse de leur activité

faibles compte tenu de la forte demande. Les producteurs locaux, d'un point de vue global, ont des difficultés à atteindre leurs objectifs de production Le Nickel, après avoir atteint des sommets en début d'année 2022, fléchit de -24% au troisième trimestre 2022. Les stocks mondiaux de ce minerai restent (intempéries, problèmes sociaux, coût de l'énergie).

secteur d'activité. Les difficultés d'approvisionnement persistent également engendrant des pénuries et ruptures de stock. Le secteur du BTP se contracte et subit de plein fouet l'envolée des prix (indice BT 21 : +7.8 % sur une année). Cette inflation pénalise très fortement ce

catastrophes. Le déficit des comptes sociaux et l'envolé du taux d'endettement de la Nouvelle-Calédonie pour faire face à ses engagements sont inquiétants et doivent être maitrisés. Les nombreuses aides et soutiens déployés par l'Etat dans le contexte de crise sanitaire ont permis de soutenir l'économie du pays et d'éviter les scénarios

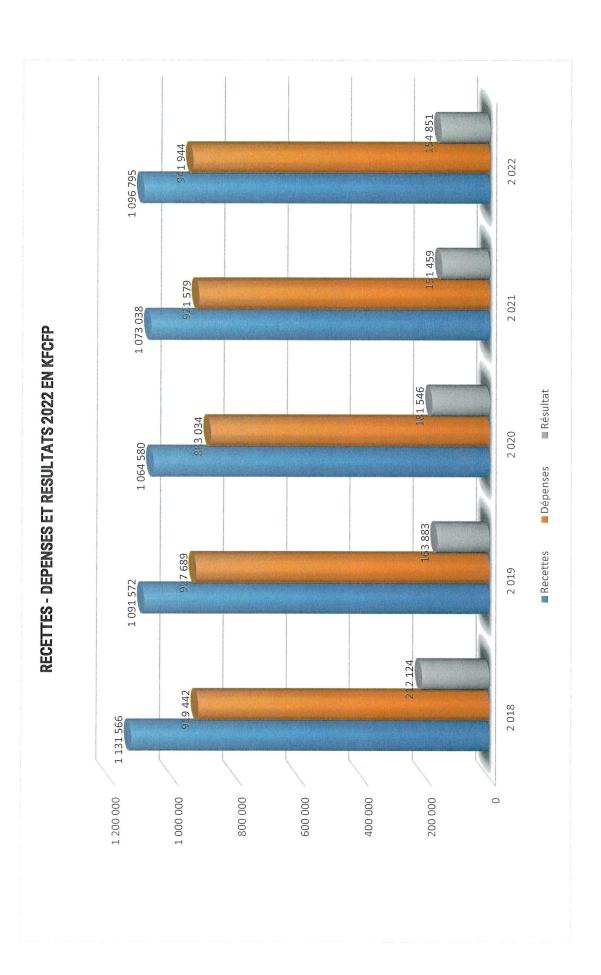
II. ANALYSE FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE

L'objectif de l'analyse financière est d'apprécier dans quelle mesure le passé pèse sur le présent et les années suivantes ;

mouvements d'ordre (dotations aux amortissements, prélèvement sur excédents de fonctionnement...) sont exclus de l'analyse. Les principes de l'analyse financière : l'analyse porte sur les comptes administratifs et comptes de gestion et non sur les budgets prévisionnels. Les

excédentaire d'environ 154,85 M F.CFP (hors frais financiers). Le compte administratif 2022 consolidé (budget principal et budgets annexes) montre qu'en fonctionnement, la commune parvient à dégager **un résultat**

NB : les chiffres présentés ci-après n'incluent pas cette année le budget annexe lotissement



a. Recettes et dépenses de fonctionnement

Les charges et produits de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

188,35%	12 853 324	4 457 499	41 000	799 000	41 000	Autres recettes (c/ 71, 76, 78, 791, 013)
40,32%	35 498 634	25 297 565	23 007 000	31 097 000	56 158 000	Produits exceptionnels (c/ 77)
220,80%	47 925 791	14 939 292	9 021 000	11 579 000	12 791 000	Autres produits de gestion courante (c/75)
-2,04%	748 595 581	764 171 647	764 584 000	771 573 000	795 104 000	Dotations et participations (c/ 74)
8,64%	137 250 437	126 329 631	132 787 000	150 477 000	149 339 000	Recettes fiscales (c/ 73)
-16,81%	114 670 736	137 842 136	135 140 000	126 047 000	118 133 000	Recettes d'exploitation (c/ 70)

45,72%	2 807 410	1 926 533	2 263 000	2 067 000	1 894 000	Autres dépenses (c/ 68 + c/014)
16,64%	27 674 507	23 726 860	39 655 000	24 798 000	56 242 000	Charges exceptionnelles (c/ 67)
10,65%	179 223 686	161 977 725	146 701 000	153 414 000	157 319 000	Participations et subventions (c/ 65)
0,82%	413 090 515	409 727 211	411 087 000	432 126 000	423 396 000	Dépenses de personnel (012)
-1,56%	319 147 962	324 220 356	283 328 000	315 284 000	280 591 000	Achats et charges externes (011)

Des recettes réelles de fonctionnement en hausse de 2.21 %:

financiers)

Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais

919 442 000

927 689 000

883 034 000

921 578 685

941 944 080

2,21%

une hausse en 2022. Alors qu'entre les exercices 2020-2021, les recettes réelles de fonctionnement enregistraient une baisse de 2.3 %, elles enregistrent en cette période difficile

D.O.B. 2023

Page 6/32

Les recettes réelles de fonctionnement ont enregistré une hausse de l'ordre de 22 MF entre les exercices 2021 et 2022 que nous pouvons principalement expliquer par:

- Une hausse des recettes fiscales de l'ordre de 11 MF versées à la collectivité.
 - Une vente de matériels réformés des ateliers municipaux.
- Le remboursement sur les salaires versés au personnel mis à disposition de la caisse des écoles.

NB:

- Concernant le Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP) Fonctionnement, en 2022 la commune a reçu la somme de 481.095.641 F soit près de 12 millions de francs en moins qu'en 2021(-2%)
 - La direction des finances de la collectivité qui monte en compétences nous indique qu'une multitude de leviers existent et sont identifiés pour accroître les recettes de fonctionnement (urbanisme, affaires funéraires, locations, baux, ordures ménagères)

Des dépenses réelles de fonctionnement en hausse de 2.21% :

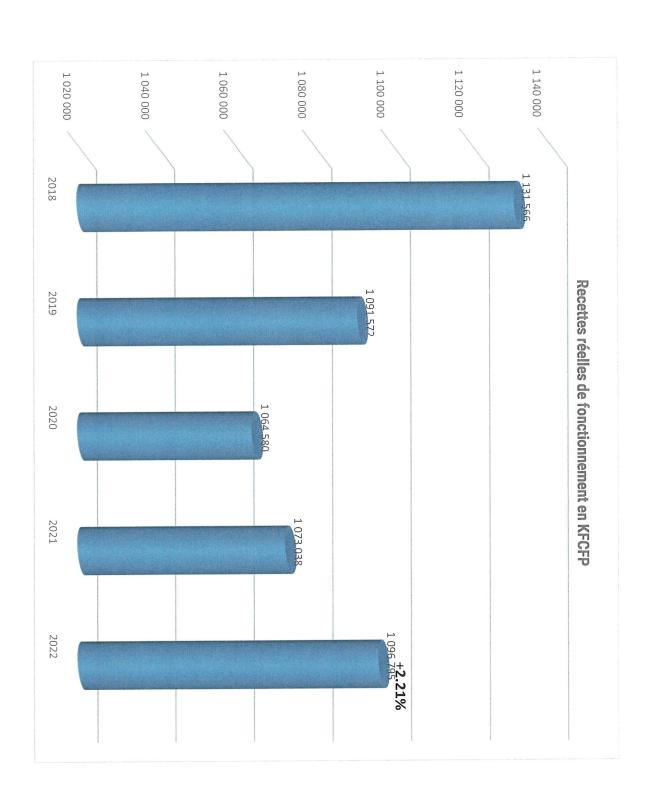
Les dépenses réelles de fonctionnement ont enregistré une hausse de près de 20 millions entre les exercices 2021 et 2022 ce qui est important mais maîtrisé car entre les exercices 2020 et 2021 on enregistrait une hausse de l'ordre de +4.8%;

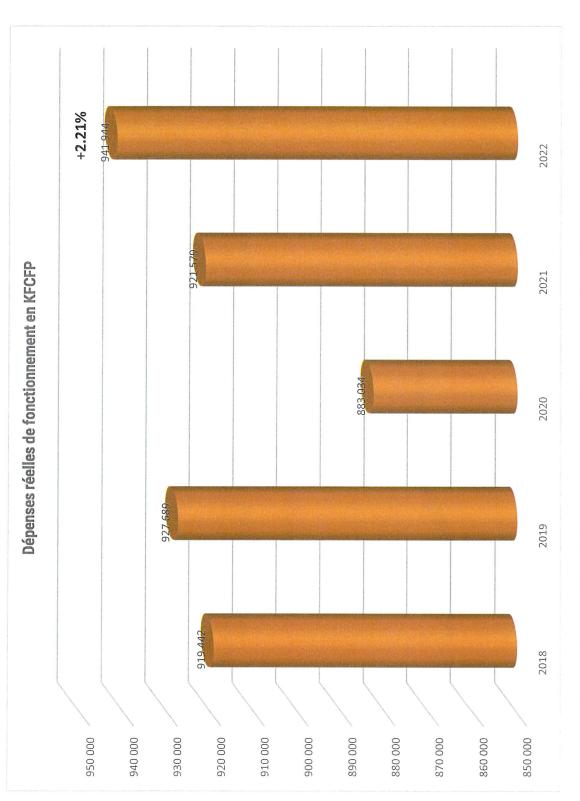
Cette hausse peut s'expliquer par :

- Le passage du statut de convention collective vers celui d'Agent Contractuel de Droit Public, pour 34 agents.
- Le chapitre 65 Participations et subventions qui a connu une hausse de l'ordre de 18 MF, soit un peu plus de 10%, ce qui est conséquent. Cette hausse provient notamment du budget alloué en fin d'année à la Caisse des Ecoles de Bourail pour son fonctionnement.
- Le chapitre 67 : Charges exceptionnelles qui enregistre une hausse de 16.64 % s'expliquant par des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes
- La hausse du coût des matières premières et de la hausse générale des prix (inflation internationale).
- La poursuite du phénomène météorologique pluvieux « la Nina » qui a mis à rude épreuve nos routes communales.

Signalons que la collectivité a réussi à contenir ses dépenses de personnel malgré la réorganisation des services opérée en 2021-2022.

NB : Un travail conséquent a été réalisé tout au long de l'année 2022 par la direction des finances pour procéder au paiement de nombreuses factures provenant d'exercices antérieurs.





En résumé, on peut observer une hausse des recettes de fonctionnement ce qui est une nouvelle positive compte tenu des craintes et des annonces. Les dépenses de fonctionnement sont maitrisées malgré la conjoncture et l'inflation.

b. L'épargne brute:

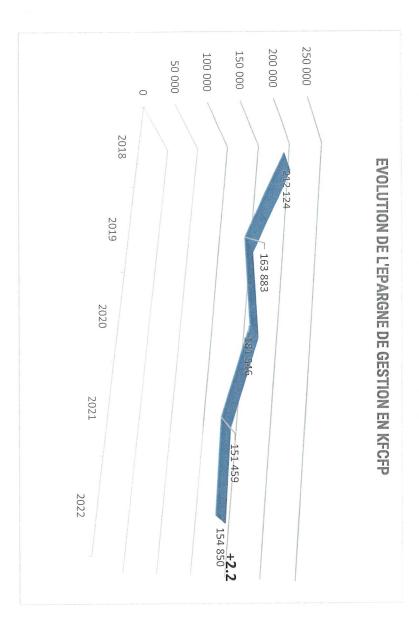
capacité à dégager des ressources propres de fonctionnement pour rembourser la dette et autofinancer une partie de ses investissements. L'épargne est un des principaux indicateurs de la santé financière d'une collectivité qui permet de mesurer sa capacité d'autofinancement, c'est-à-dire sa

Selon son niveau, le résultat confirme ou non ses capacités à créer des situations favorables à l'investissement L'épargne brute 2022 s'établit à 150 MF. Elle résulte de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement

moins les trais financiers. NB : Rappelons que les principes budgétaires des collectivités locales imposent un équilibre réel et strict du budget. Ainsi, les dépenses doivent être

investissement. Les dépenses d'équipement en investissement sont financées par l'excédent net de fonctionnement, les subventions d'équipement et couvertes par des recettes réelles en fonctionnement, et l'excédent de fonctionnement dégagé doit financer au moins le remboursement de l'emprunt en l'emprunt.

une maîtrise rigoureuse des dépenses et une optimisation des recettes qui est la clé d'une épargne brute élevée. NB : Plus le taux d'épargne brute est élevé, plus la collectivité peut emprunter pour accroître l'investissement et donc son développement. Cela implique



D.O.B. 2023 Page 10/32

Page 11/32

Les ratios ci-dessous, calculés suivant les critères de références de l'AFD, permettent de constater l'évolution financière de la commune :

Références AFD

> 15%

Ratios financiers	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'épargne brute : EB/RRF	18%	14%	17%	14%	14%
Taux de rigidité budgétaire (personnel + annuité)/RRF	42%	44%	44%	43%	43%
Dépenses de personnel/RRF	37%	40%	39%	38%	38%
Taux de charge de la dette : annuité/RRF	2%	4%	2%	5%	2%
Taux d'endettement : encours de la dette/RRF	41%	46%	46%	43%	40%
Capacité de désendettement (solvabilité) encours de dette/EB	2,2	3,2	2,8	3,1	2,9
Effort d'équipement : dépenses d'équipement/RRF	22%	38%	25%	26%	41%
FR au 31/12 en jours de dépenses totales (avant reports)	110	62	75	91	48
FR au 31/12 en jours de dépenses totales (après reports)	36	33	63	66	89

30 à 50%

30 à 60 jours 30 à 60 jours

7 années

< 150%

< 20%

× 36%

< 62%

Ce tableau met en évidence :

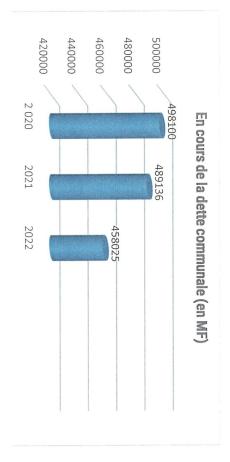
D.O.B. 2023

- Droit Public. Signalons également que malgré la restructuration et la nomination de responsables et directeurs, les charges de personnel restent de rappeler qu'elles sont quasi maintenues malgré le passage de nos agents d'un statut de convention collective vers celui d'Agent Contractuel de Une fois encore, il est important d'aborder la problématique des charges de personnel trop importantes sur le budget communal. Il est nécessaire
- personnel / Recettes réelles de fonctionnement). NB : On peut tout de même indiquer que la collectivité se rapproche petit à petit du taux maximum préconisé par l'AFD (36% des dépenses de
- Une baisse du taux d'endettement de la collectivité qui laisse une marge de manœuvre pour des investissements à venir
- Une hausse de l'effort d'équipement qui passe de 26% à 41 % (travaux mairie, véhicules et engins des ateliers (35 M) ...).
- Un fonds de roulement qui passe de 91 jours (de dépenses totales) à 48 jours. Cela s'explique par le rattrapage conséquent de factures qui ont été réglées provenant pour beaucoup d'entre elles d'exercices comptables précédents.

Le taux d'épargne brute est stable entre les exercices 2021 et 2022 mais est en dessous des préconisations émises par l'AFD

L'Endettement et la capacité de désendettement

investissements; Analyser la dette permet d'apprécier la capacité de la collectivité à la rembourser et à contracter de nouveaux emprunts pour financer les nouveaux



Au 31 décembre 2022, la commune détient un en cours de 458 025 516 F.

Focus sur les budgets annexes:

Mode de calcul		2018	2019	2020	2021	2022	% structure 2022
	(01)					,	
	Recertes a expioitation (c/ /u)	4 869 000	4 824 000	9 202 000	6 938 070	4 441 050	30%
	Recettes fiscales (c/73)	0					%0
	Dotations et participations (c/74)	0					%0
	Autres produits de gestion courante (c/75)	0					%0
В	Produits exceptionnels (c/77)	31 000 000	000 000 9	000 000 9	21 000 000	10 561 424	20%
	Autres recettes (c/71, 76, 78, 791, 013)						%0
	-c/775 - c/778						
Δ	Recettes réelles de fonctionnement	35 869 000	10 824 000	12 505 000	070 850 76	15 000 474	
(retraitées (y/c 76)	200 600 600	000 +30 01	200 000	0/0 066 /7	13 002 4/4	
	Achats et charges externes (011)	8 274 000	12 985 000	8 275 000	14 428 107	11 657 817	100%
	Dépenses de personnel (012)						%0
	Participations et subventions (c/65)						%0
ц	Charges exceptionnelles (vc/67)						%0
	Autres dépenses (c/68 + c/014 + c/022)						%0
	- 50% c/72 travaux en régie						%0
В	Dépenses réelles de fonctionnement	8 274 000	12 985 000	8 275 000	14 428 107	11 657 817	
EG=A-B	EPARGNE DE GESTION	27 595 000	-2 161 000	4 230 000	13 509 963	3 344 657	

l'entreprise Epureau qui s'est vue renouveler son marché pour l'exploitation de l'assainissement municipal cette année (entretien de l'assainissement Ce budget nécessite le versement d'une subvention pour atteindre son équilibre. Les dépenses correspondent principalement aux prestations réalisées par collectif de la ville).

L'enjeu en matière de recettes concernant le budget annexe de l'assainissement passe principalement par les actions suivantes :

D.O.B. 2023

- Recouvrement des droits de raccordement au réseau de nombreux foyers
- Hausse de la taxe d'assainissement

CHAINE DE L'EPARGNE RESTROSPECTIVE - BUDGET ANNEXE EAU

VILLE DE BOURAIL

EG=A-B	В			п				A			ш					Mode de calcul
EPARGNE DE GESTION	Dépenses réelles de fonctionnement	- 50% c/72 travaux en régie	Autres dépenses (c/68 + c/014 + c/022)	Charges exceptionnelles (vc/67)	Participations et subventions (c/65)	Dépenses de personnel (012)	Achats et charges externes (011)	Recettes réelles de fonctionnement retraitées (y/c 76)	-c/775 - c/778	Autres recettes (c/71, 76, 78, 791, 013)	Produits exceptionnels (c/77)	Autres produits de gestion courante (c/75)	Dotations et participations (c/74)	Recettes fiscales (c/73)	Recettes d'exploitation (c/70)	
26 141 000	917 000		0	0	0	0	917 000	27 058 000		0	0	0	0	0	27 058 000	2018
26 141 000 24 022 000	4 578 000		0	0	0	0	4 578 000	28 600 000		0	1 462 000	0	0	0	27 138 000	2019
32 173 000	4 509 000		0	0	0	0	4 509 000	36 682 000		0	0	0	0	0	36 682 000	2020
28 920 976	7 044 319		0	0	0	0	7 044 319	35 965 295		0	43 260	0	0	0	35 922 035	2021
25 698 567	3 089 513		0	0	0	0	3 089 513	28 788 080		0	0	0	0	0	28 788 080	2022
			0%	0%	0%	0%	100%			0%	0%	0%	0%	0%	100%	% structure 2022

On peut constater que ce budget est fortement excédentaire. Les chiffres 2022 du fait de la qualité de la saisie comptable nous semblent plus proches de la réalité que les exercices antérieurs. On peut rappeler que de nombreux chantiers d'adduction en eau potable sont en cours sur la commune.

CHAINE DE L'EPARGNE RESTROSPECTIVE - BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES - VILLE DE BOURAIL

Page 14/32

2019
2018
de de calcul
Mo

% structure

2022

2021

2020

Mode de calcul		2018	2019	2020	2021	2022	2022
	Recettes d'exploitation (c/70)	39 013 000	39 648 000	39 925 000	51 671 212	42 596 873	%02
	Recettes fiscales (c/73)	0	0	0	0		%0
	Dotations et participations (c/74)	0	0	0	0		%0
	Autres produits de gestion courante (c/75)	805 000	907 000	650 000	561 000	997 080	2%
Ш	Produits exceptionnels (c/77)	25 000 000	17 000 000	17 000 000	3 161 199	17 406 256	29%
	Autres recettes (c/71, 76, 78, 791, 013)	0	0	0	239 326		%0
	-c/775 - c/778						
A	Recettes réelles de fonctionnement retraitées (y/c 76)	64 818 000	57 555 000	57 575 000	55 632 737	61 000 209	
	Achats et charges externes (011)	25 605 000	24 952 000	24 652 000	26 050 000	28 196 623	46%
	Dépenses de personnel (012)	0	0	0	0	0	%0
	Participations et subventions (c/65)	32 501 000	32 487 000	32 998 000	34 975 281	33 711 927	54%
Щ	Charges exceptionnelles (vc/67)	95 000	23 000	43 000	6 500	0	%0
	Autres dépenses (c/68 + c/014 + c/022)	0	0	0	0	0	%0
	- 50% c/72 travaux en régie						
8	Dépenses réelles de fonctionnement	58 201 000	57 462 000	57 693 000	61 031 781	61 908 550	
EG=A-B	EPARGNE DE GESTION	6 617 000	93 000	-118 000	-5 399 044	-908 341	

Les chiffres 2022, du fait de la qualité de la saisie comptable, nous semblent plus proches de la réalité que ceux des exercices antérieurs. Une marge de progression est bien présente en matière de recettes.

Le travail consistant à identifier les foyers non-inscrits sur le registre de la redevance des ordures ménagères obligatoire est en cours et devrait porter ses fruits. Signalons qu'en 2022, avec le concours de la direction des finances et de la police municipale, 300 nouveaux foyers ont été inscrits. Un nouveau marché de collecte des ordures ménagères a été attribué en 2023.

Son montant sera plus conséquent pour la commune mais les zones de collecte seront élargies et devraient permettre de collecter plus d'administrés. Signalons également que les bacs dits touristiques (bacs bêtons) au nombre d'environ 100 seront collectés par les prestataires assurant le service de collecte des ordures ménagères.

Il est également envisagé de confier la gestion de notre parc de bacs à ce même prestataire. Cela permettra d'harmoniser ces tâches anciennement confiées à la direction des services techniques.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET 2023

Page 15/32

Les grandes orientations budgétaires

Les scénarios retenus et envisagés pour l'exercice 2023 sont :

- Stagnation des recettes de fonctionnement de nos partenaires
- Hausse des recettes de fonctionnement (recettes propres)
- Stabilisation des charges de personnel
- Baisse des dépenses de gestion
- Hausse de l'investissement avec notamment le démarrage des travaux de la traversée du village

Perspectives et feuille de route 2023 pour la direction des finances :

- d'année 2023 devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif. Continuer les efforts entrepris pour raccourcir les délais de paiement (objectif : 15 jours). Le nouvel agent comptable qui a pris ses fonctions en début
- prestations et achats En collaboration avec la Direction des Services Techniques, favoriser une meilleure mise en concurrence afin d'obtenir des tarifs plus attractifs sur les
- Continuer à améliorer le savoir-être du service : positivité, sens du service public, satisfaction des administrés
- faudra procéder à un inventaire physique avec l'aide des autres directions Commencer à effectuer un inventaire comptable des biens de la collectivité. Dans un premier temps il s'agira de réaliser un inventaire de l'actif puis il
- compétences de la direction des finances. Avec le soutien de la conseillère aux collectivités locales, Mme Annabelle AGUILERA, faire en sorte d'améliorer la qualité comptable et la montée en

Hypothèse en matière de recettes

Il est annoncé le versement d'une enveloppe FIPE 2023 d'un montant de 470 MF soit une baisse de près de 11MF Tout comme les années précédentes il est prudent de tenir compte d'une stagnation des dotations en 2023

de la province Sud, qui ne devraient pas évoluer positivement sur les 2 prochains exercices comptables. En section de fonctionnement, les recettes communales sont très dépendantes des recettes fiscales de la Nouvelle-Calédonie et des dotations de l'Etat et

En matière de recettes propres, la commune devra poursuivre ses efforts pour le paiement des factures

- d'ordures ménagères
- de concessions des cimetières,
- de la Taxe Communale d'Aménagement,

ą.

de locations diverses (bien immobiliers et dotations de salles communales)...

NB : en 2022, un travail a été réalisé en partenariat avec le police municipale afin de mettre à jour les rôles des élèves utilisant les services de cantine et de transport scolaire (identifier les bénéficiaires et s'assurer de leur facturation).

NB : Le travail réalisé par la direction des finances pour facturer l'occupation du domaine public par les installations OPT permettra de percevoir près de

20MF de recettes supplémentaires annuelles.

Hypothèse en matière de dépenses

Dans ce contexte de baisse des recettes de fonctionnement, il convient de poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de la collectivité.

On peut rappeler que les projets annoncés lors du DOB 2022 ont été dans leur totalité réalisés ;

- Point à temps (consultation et mise en concurrence) : marché à commande attribué à l'entreprise Bellenguez avec prix plus avantageux que les années précédentes.
- Fauchage des bords de route (consultation et mise en concurrence) : deux opérateurs ont été retenus permettant la mise en concurrence et une hausse de la qualité des prestations (fréquence, sécurité, qualité du travail).
- Entretien des espaces verts (consultation et rationalisation) : un marché composé de 10 lots a été attribué à 6 prestataires permettant la mise en concurrence et une hausse de la qualité des prestations (fréquence, sécurité, qualité du travail).

Un travail conséquent devra être poursuivi afin d'optimiser les dépenses :

- Continuer la mise en concurrence lors des consultations
- Identifier les tarifs de location proposés et leur équilibre financier.

Hypothèse en matière de personnel

Les leviers passeront bien évidemment comme déjà expliqué par le non-renouvellement de certains postes.

La nouvelle directrice de la Direction Administrative en charge du personnel a pris ses fonctions en fin d'année 2022.

De gros efforts ont été déployés en matière de gestion des ressources humaines afin d'améliorer

- L'ambiance au travail,
 - Ľ'équité,
- La qualité du travail réalisé,
- La quantité de travail fourni,
 - La bonne santé mentale,
- L'accueil.
- Le traitement du courrier,
- Le rappel des règles et du cadre,
 - La notion de service public,

Le suivi des carrières...

au mieux le travail du personnel affecté dans les écoles (dépense, tâches, contrat, volume horaire). Un travail est actuellement mené au sein de la caisse des écoles, dont la rémunération du personnel est assurée par la mairie de Bourail, afin d'optimiser

Il n'est pas prévu en 2023 de départ en retraite.

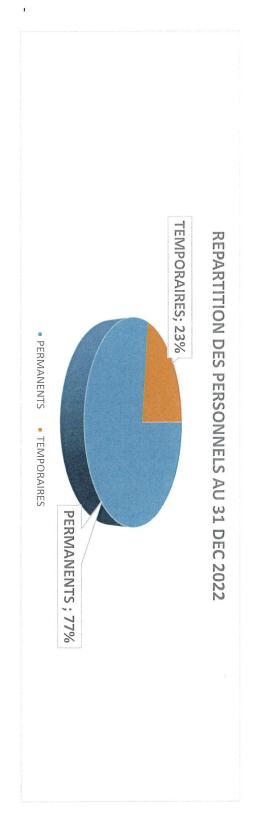
FOCUS SUR LE PERSONNEL AU 31 DEC 2022

Le personnel communal permanent est composé de 60 agents (29 fonctionnaires et 31 agents contractuels de droit publics) répartis comme suit :

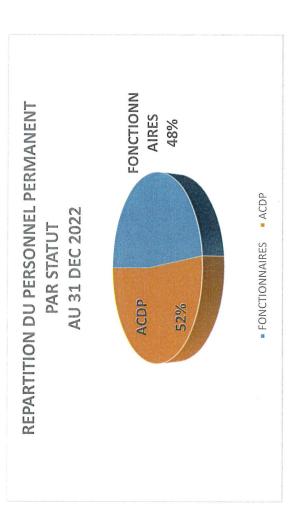
- Direction des Services Techniques : 16 (5 Fonctionnaires et 11 ACDP)
- Secrétariat Général : 4 (4 Fonctionnaires)
- Direction Administrative : 7 (5 Fonctionnaires et 2 ACDP)
- Direction des Finances : 3 (3 fonctionnaires)
- Direction de l'Animation et de la Culture : 4 (1 fonctionnaire et 3 ACDP)
- Police Municipale : 6 (2 fonctionnaires et 4 ACDP)
- Caisse des Ecoles de Bourail: 13 (2 fonctionnaires et 11 ACDP)
- Centre de secours : 7 (7 fonctionnaires)

Au 31.12.2022, l'état du personnel est le suivant :

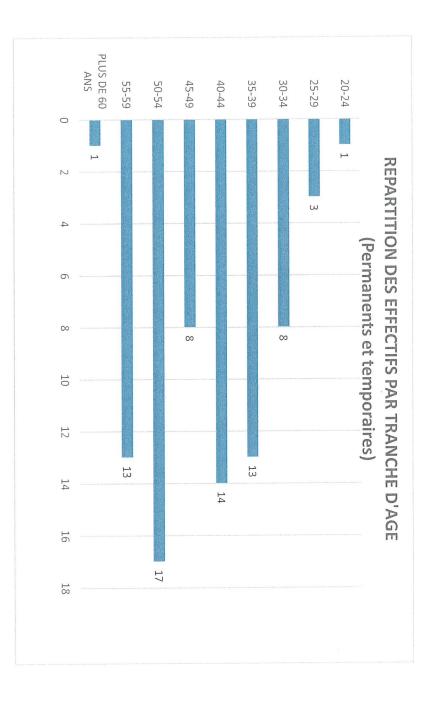
Permanents : 60 / Temporaires : 18







La moyenne d'âge du personnel de la ville de Bourail est de 44 ans.



Hypothèse en matière d'engagements pluriannuels

conditions de vie. La Commune est engagée depuis plusieurs années dans un effort d'investissement en vue d'améliorer le service public rendu aux Bouraillais ainsi que leurs

Pour ne pas grever les finances de la collectivité, ces engagements seront couverts pour partie par des subventions et par de l'autofinancement. Le recours à l'emprunt permettra d'équilibrer le financement de ce plan d'investissement.

2023 (première phase de travaux de la traversée du village). Ces engagements devraient se traduire par un montant annuel d'investissement de plus de 580 MF (moyenne sur 5 ans) avec un gros effort sur l'exercice

Exercices:	* 2002	2003	2024	2025	2026	Total
Opérations	7707	2020	± 707	2707	2020	- 01all
ACQUISITION D'ENGINS ET DE VEHICULES ATELIERS	34 692 107	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	49 692 107
- véhicule chef d'ateliers et grosses réparations niveleuse		15 000 000				15 000 000
ACQUISITIONS FONCIERES	17 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	37 000 000
AEP CR8/POINTE BELLEGUEZ	3 460 959	80 539 041	0	0	0	84 000 000
AEP BOGHEN	0	60 197 352				
AEP POURSUITE SDAEP	77 241 991	40 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	177 241 991
- remise en état des réseaux dans les tribus du Nord						
- réseau AEP sur le CAP						
AMENAGEMENT COMMUNAL						
- installation de 7 tables avec bancs intégrés						
- installation d'un visuel géant (village ou plage)						
- piétonnisation du segment de VU devant l'école de musique						
- rafraichissement du cimetière du village (ancien ?)						
ASSAINISSEMENT LOTISSEMENT FSH ET RACCORDEMENT PARTICULIERS	37 040 304	166 959 696	0	0	0	204 000 000
ASSAINISSEMENT POURSUITE SDA	6 233 758	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	306 233 758
CENTRE DE SECOURS (ACQUISITION DE MATERIELS + TRAVAUX)	874 047	0	0	0	0	874 047
- reports acquisition véhicules et matériel 2022	0	13 125 953				13 125 953
- carport 2023	0	3 300 000				3 300 000
CROIX DU SEMAPHORE	0	1 000 000	0	0	0	1 000 000
ECOLES TRAVAUX (opération 10123)	6 443 544	28 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	49 443 544
			77 8 8 8 8 8 8			
ELECTRIFICATION DANS LE CADRE DU FER	10 770 018	34 000 000	34 000 000	34 000 000	34 000 000	146 770 018
D.O.B. 2023						Page 21/32

22 000 000	0	0	0	22 000 000	0	OFFICE DU TOURISME bureau d'accueil musée
47 162 273	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	7 162 273	MUSEE TRAVAUX DE RESTAURATION
81 625 136	0	0	0	78 000 000	3 625 136	MAISON DES FAMILLES
14 012 354	0	0	0	2 000 000	12 012 354	LOTISSEMENT INDUSTRIEL D'OURAIL
						- lotissement tribal sur Nemeara (pas de dossier=> études à faire)
						LOGEMENTS
						- Parking multi-usage à TENE (pas les financements)
					=	- construction d'un terrain de foot sur Azareu (pas de dossier => étude à faire)
						 éclairage des plateaux multisports en tribus (pas de dossiers => études à faire)
						INSTALLATIONS SPORTIVES
						GENDARMERIE => début tvx prévus pour 2024
						- nouveau cimetière
						- littoral de Poe
						- adressage
						- visuel géant "ensemble et en paix"
						- mémoriel en hommage aux victimes des évènements
						- mémoriel des déportés arabes
	(F) 1-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3					- site mémoriel de la prison des hommes
25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	8 579 600	1 420 400	ETUDES
						 installation de potelets pinus (encadrement espaces de stationnement)
						- mise en défense de la zone du débarcadère de la pointe Vidoire
						- Installation de pièges à macro-déchets aux exutoires des caniveaux sur la ARI
						ENVIRONNEMENT

D.O.B. 2023 Page 22/32

PATRIMOINE						0
- exposition photos de la collection du Dr Colin					2001004	0
- container pour le musée		200 000				200 000
PHOTOVOLTAIQUES PARTICULIERS	15 422 762	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	43 422 762
					247, 30	
POLICE MUNICIPALE Construction d'un garage	0	0	3 000 000	0	0	3 000 000
PONT DE POE	18 105 854	894 146	0	0	0	19 000 000
PONTS POURSUITE DU SCHEMA	7 146 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	87 146 000
- Nessadiou (dans l'attente du retour de l'Etat pour financement)						
- Nemeare (dans l'attente du retour de l'Etat pour financement)						
- Ny (pas de dossier => études à faire)						
- Bétonnage des extrémités des ponts (pas de dossiers => études à faire)						
REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX/EQUIPEMENTS/REORG/MODERN	68 146 526	20 000 000	20 000 000	20 000 000	2 000 000	130 146 526
- aménagement extérieur de la mairie						
- marché municipal baptême le 4 mars 2023						
- école de Pothe baptême en septembre 2023						
REHABILITATION VOIRIES COMMUNALES	53 094 457	70 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	273 094 457
- réfection des routes dans la tribu de Bouirou (pas de dossier => études à faire)						
- réfection des routes sur la montée du col de Ny (pas de dossier => études à faire)						
- enrochement d'une partie de la route de Ny (pas de dossier => études à faire)						
RENFORCEMENT ELECTRIFICATION CIPAC	0	0	10 000 000	0	0	10 000 000

2 947 035 926	322 000 000	340 000 000	703 029 375	1 203 990 372	438 213 531	ТОТАИХ
18 000 000	0	0	0	18 000 000	0	VIDEOPROTECTION
760 000 000	0	0	400 029 375	350 000 000	9 970 625	TRAVERSEE DU VILLAGE SECURISATION ET AMELIORATION
60 000 000	0	0	0	60 000 000	0	- construction bureaux/tribunes/salle des jockeys
15 000 000	0	0	0	15 000 000	0	- mise en conformité de l'électricité du site
10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	- amélioration du site
						TENE AMELIORATION DU SITE
11 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	5 000 000		SIGNALISATION ROUTIERE (HORIZONTALE ET VERTICALE)
100 000 000	50 000 000	50 000 000	0	0	0	SALLE OMNISPORTS CONSTRUCTION NOUVELLE
2 230 000				2 230 000		- équipements
16 000 000	0	0	0	16 000 000	0	SALLE OMNISPORTS ECLAIRAGE ET REVETEMENT DE SOL
60 000 000	0	0	0	45 171 807	14 828 193	ROUTE DE LA POUEO
33 515 000	0	0	0	1 992 777	31 522 223	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX
17 500 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	2 500 000	0	RENOUVELLEMENT FLOTTE AUTOMOBILE

⇒ POURSUIVRE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

D.O.B. 2023 Page 24/32



En matière d'adduction en eau potable et d'assainissement, les projets suivants sont programmés :

- Alimentation en eau potable du CR8 Pointe BELLENGUEZ: ce projet débutera finalement en 2023. La province Sud nous accompagne dans le financement de cette opération (convention quinquennale signée entre la province Sud et la commune de Bourail)
 - Il est prévu de réaliser, en 2023, 40 MF d'investissements puis chaque année 20 MF sur notre réseau communal d'eau potable,
- Dans le cadre du contrat de développement, l'opération d'assainissement du lotissement FSH se poursuit 2023. La province Sud et l'Etat nous accompagnent à hauteur de de 166 Millions dans la réalisation de ces investissements.

En matière d'électrification des zones non desservies, la commune via le Fonds d'Electrification Rurale (FER) poursuivra ses investissements avec un programme prévisionnel annuel de 34 MF.

L'effort conséquent de 7 MF/an pour l'électrification en photovoltaïque des particuliers sera conservé en 2023.

FOCUS SUR LE PROJET DE TRAVERSEE DU VILLAGE:

L'appel d'offres pour la première phase de travaux a été lancé en février 2023. Grâce au soutien financier de l'État et de la province Sud, nous allons pouvoir lancer la première phase de travaux en milieu d'année 2023. Nous attendons la confirmation du gouvernement de la Nouvelle Calédonie qui a donné un accord de principe pour le financement et nous a même fait revoir le phasage du chantier (les 3 phases de travaux initialement prévues ont été revues à 2 suite aux demandes de l'élu en charge de la gestion de la Route Territoriale 1).

Un budget de 350 MF est prévu dès 2023 pour financer ce projet;

Page 25/32 D.O.B. 2023



IMAGE DE SYNTHESE DE LA FUTURE TRAVERSEE (BIM NC).

En matière de réalisation d'ouvrages d'art et d'amélioration du réseau routier communal, les investissements porteront :

- des eaux, 20 MF seront consacrés pour construire de nouveaux ouvrages type ponts ou radiers au bénéfice des populations les plus ennuyées par la montée
- Un budget annuel de 50 MF sera consacré sur les 5 prochaines années pour des travaux d'investissement sur notre réseau routier communal,
- poursuivront en 2023. Les travaux de reprise de la route de la Pouéo dont la dégradation s'est considérablement accélérée ont été réalisés en 2022. Ces travaux se
- Un budget de 20 MF sera consacré chaque année à la réhabilitation des bâtiments communaux.

◆ ACCOMPAGNER LA JEUNESSE :

Page 26/32



La directrice de la nouvelle Direction de l'Animation et de la Culture (DAC) et son équipe n'ont pas été inactives tout au long de l'année 2022 pour proposer une multitude d'actions et d'évènements au bénéfice de la jeunesse.

Quelques chiffres qui illustrent le nouvel élan insufflé par la DAC:

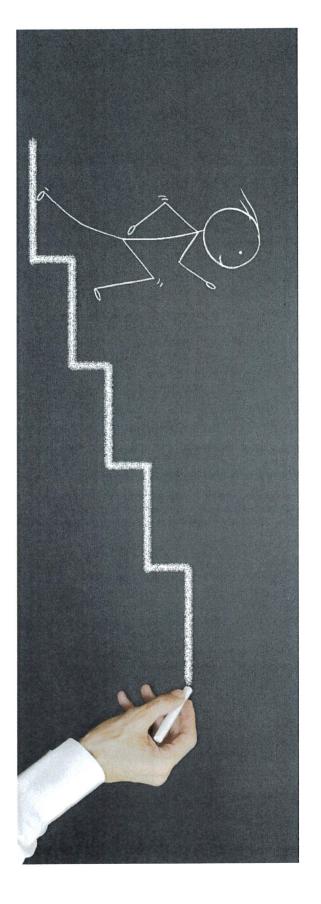
- Bibliothèque : en une année, le nombre d'abonnés est passé de 50 à 350. Elle est ouverte le samedi.
- Vacances : un programme d'animations riche et varié est proposé par la DAC pour chaque période de vacances.
 - Cinéma : un nouveau mode de gestion est opérationnel,
- Une réflexion est engagée sur le site de Téné,..

Un certain nombre de travaux et d'investissements seront réalisés au profit de la jeunesse.

On peut notamment citer

- Des travaux dans les écoles: un nouveau bloc sanitaire a été réalisé. Les travaux d'agrandissement de la cantine Louise Michel sont en cours de finalisation (12 MF)
- La réfection du sol, l'éclairage et les peintures de la salle omnisports : une enveloppe budgétaire de 16 MF est consacrée à cette opération qui se termine fin février 2023.

CROISSANCE ET ESSOR ECONOMIQUE:



Le projet de lotissement industriel et artisanal:

opération et des contraintes ce dossier nécessite du temps. La commune finalise un accord pour vendre l'ensemble du lotissement à un promoteur commercial. Compte tenu des enjeux, du budget de cette

Travaux de restauration du musée :

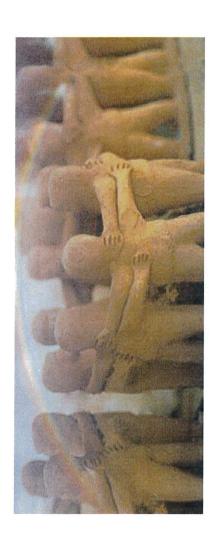
La province Sud nous accompagne dans ce programme de travaux qui se poursuivront en 2023. Travaux réalisés en 2022 :

- Pose d'un drain pour de l'assainissement
- Réfection des volets et des menuiseries bois
- Travaux de peinture

Travaux 2023:

- Réalisation du bloc sanitaire
- Construction du local d'accueil du musée : Un programme de 22 MF est envisagé pour cette construction en 2023.

UVIVRE ENSEMBLE:



Amélioration du site de la foire de Téné: Il a été décidé d'y investir chaque année la somme de 2 MF à compter de 2024. En 2023, la mise en conformité électrique du site devrait coûter 15 MF à la collectivité.

La maison des familles: Les travaux de ce projet qui accueillera notamment le CCAS ont commencé. Suite à la réception des offres, le budget de 63 MF initialement prévu a été révisé à 78 MF. Ces travaux se poursuivront tout au long de l'année 2023. Une réflexion est en cours au sein des équipes du CCAS afin d'optimiser le fonctionnement de cette future maison des familles et maîtriser la dépense.

○ RENFORCER LA SECURITE



- Police municipale: La réalisation d'un garage pour les véhicules est prévue pour 2023-2024
- de pose des caméras Vidéoprotection : Cette opération a pris un retard considérable mais a commencé en février 2023. Une nouvelle entreprise s'est vue confier la mission
- d'investissement). désincarcération, véhicule d'intervention...). En 2023, il est notamment prévu la construction d'un carport pour y entreposer un véhicule neuf (3.3MF Centre de secours: Une multitude de travaux et d'efforts d'équipements ont été réalisés en 2022 (vestiaire, mise en conformité, matériel de
- collectivité car le loyer consenti + subvention d'aide à la construction octroyée par l'Etat à la Mairie devrait couvrir les échéances d'emprunt pour le calendrier prévisionnel, on peut espérer une fin des travaux en 2025. Cette opération devrait être sans grosse incidence financière pour la Construction de la nouvelle Gendarmerie : Ce dossier qui n'a que trop duré semble avancer. Un nouveau site est trouvé (proche de la prison des financer la réalisation de ce projet d'envergure. hommes) et validé par la Gendarmerie Nationale. La SIC qui conduit ce projet avec notre commune, vient de terminer le concours d'architectes. Selon

D.O.B. 2023 Page 30/32

BIEN ETRE DES AGENTS COMMUNAUX :



Acquisition d'engins et de véhicules : Tout comme pour l'exercice 2022, des efforts seront réalisés afin de renouveler les véhicules et équipements

En 2022 : nouvelle pelle à roue pour les ateliers, mini-pelle, remorques, véhicules pour un budget exceptionnel de près de 35MF

En 2023 : il est prévu un nouveau véhicule pour la DAC, un nouveau véhicule pour le chef de l'atelier et des routes, la réfection ou le renouvellement de la niveleuse qui a plusieurs dizaines d'années (10 MF).

En 2023, les peintures extérieures du marché, de la Mairie, de la bibliothèque seront réalisées afin d'accompagner l'effort de changement du visage de Réhabilitation des bâtiments communaux : Les travaux de réfection de la mairie pour améliorer le cadre de travail de nos agents et permettre un meilleur accueil du public ont été réalisés en grande partie et sont en voie de finalisation (finitions, décoration, plantes...) la traversée du village (en lien avec les travaux de la traversée).

IV. CONCLUSION

accroître son efficacité et réaliser un programme d'investissements ambitieux au profit des populations. La commune conserve une situation financière saine lui permettant de poursuivre ses investissements : elle bénéficie d'une belle marge de manœuvre pour

afin de s'entourer de partenaires et de soutiens financiers extérieurs (province Sud, État, Gouvernement, Europe ...). Les enjeux pour la collectivité consistent à optimiser les dépenses et recettes de fonctionnement, contrôler les charges de personnel, être en veille et réactif

pour atteindre les objectifs fixés. La direction des finances est désormais opérationnelle et en ordre de marche. Ces effectifs sont au complet et le personnel est engagé derrière sa directrice

Enfin, il convient de souligner l'investissement des agents municipaux qui dans leur grande majorité ont soutenu le projet de réorganisation de l'administration communale.

Tous ces efforts ont pour objectif unique de proposer un meilleur service public et un développement harmonieux de la ville de Bourail.

Tels sont les éléments constitutifs du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023

Bourail, le 22 février 2023

Le Maire